



Contestatiion PV distance de sécurité

Par **Angel2010**, le **24/03/2020** à **17:56**

Bonjour à tous

je viens de recevoir 2 PV , effraction mm jour mm heure mm date un pour non respect des distances de securité 90 € et 3 points et l'autre pour conduite a une vitesse excessive eu egard aux circonstances 90€ pas de retrait de point, sur aucune des deux il y a la vitesse de précisé en sachant qu'il est précisé seulement le lieu RN et la ville

Merci et j'espere que vous pourrez m'aider à rediger ce courrier

Par **janus2fr**, le **24/03/2020** à **18:52**

Bonjour,

Il est parfaitement normal que la vitesse ne soit pas indiquée puisqu'elle n'est pas relevée pour ces 2 infractions. Si votre seul motif de contestation est là, oubliez...